



## 36<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Chers membres,

Compte tenu des mesures sanitaires renouvelées le 12 mars 2021 ([Covid-19](#)), le comité de la FGEC a le regret de vous informer que son assemblée générale ordinaire ne pourra pas avoir lieu en votre présence ce mois-ci.

Afin d'échapper à cette situation, le comité de la FGEC a l'honneur de vous convier à son **assemblée générale ordinaire VIRTUELLE** qui aura lieu le **27 mai 2021** de 18:00 à 20:00 heures.

Vous devez vous inscrire jusqu'au 21 mai 2021 via [info@fgec.lu](mailto:info@fgec.lu) et nous vous envoyons alors les détails et le lien. Vous pouvez par la même occasion nous adresser vos questions sur les sujets qui vous intéressent et qui seront traitées lors de l'AGO.

Nous vous invitons à consulter notre site [www.fgec.lu](http://www.fgec.lu) ou [facebook](#) afin de savoir si l'assemblée générale ordinaire aura lieu de façon virtuelle ou en votre présence si les mesures sanitaires le permettent alors.

En espérant vous voir nombreux à notre assemblée générale ordinaire et en vous remerciant de votre intérêt comme de votre fidélité.

Le comité de la FGEC